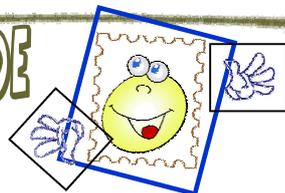




LES BONNS TUYAUX DE



Salut, c'est à nouveau moi, Kid Cool !

Aujourd'hui je vais te parler des timbres français qui comportent la mention « UNESCO ».

Tous les ans, en fin d'année, La Poste française émet deux timbres qui comportent la mention « Unesco ».

L'Unesco, c'est quoi ? C'est un organisme international financé par tous les pays du monde comme l'ONU (l'Organisation des Nations-Unies). Il a pour but de promouvoir et de défendre la culture, d'où son nom américain : United Nations Educational Scientific and Cultural Organisation, ce qui veut dire : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. L'Unesco a son siège à Paris et c'est dans son bâtiment que se réunissent des représentants de tous les pays, pour y discuter culture, science, éducation...

Pour envoyer son courrier l'UNESCO peut utiliser les timbres français, et depuis 1960 La Poste émet des timbres marqués Unesco, avec aussi la mention France. Les timbres « Unesco » ont une particularité importante : ils ne sont valables que sur les lettres déposées dans l'enceinte du Palais de l'Unesco à Paris. De même la Poste suisse émet des timbres pour l'UPU, un des services de l'ONU implanté sur son territoire et la Poste américaine des timbres pour les services de l'ONU basés à New York.

Les timbres de l'UNESCO sont recensés dans les catalogues des timbres de France à la rubrique « timbres de service ».

Si tu affranchis ton courrier avec un timbre « Unesco » et que tu le postes ailleurs que dans le Palais de l'Unesco à Paris, ton pli est considéré comme non-affranchi par La Poste et doit être taxé (le destinataire paiera au facteur le prix de l'affranchissement + une taxe).

Depuis plusieurs années La Poste émet chaque année deux timbres « Unesco » : un dédié à un animal en voie de disparition, l'autre à un site naturel ou historique qu'il faut protéger.

A bientôt, Kid Cool



Conception et réalisation : Daniel Bascou, François Mennessiez

Maquette : Nathalie Griveau

© Philapostel - novembre 2011

LE TIMBRE A NE PAS MANQUER

En novembre 2011 a été émis un timbre dédié à Gaston MONNERVILLE. Qui était ce personnage ?

La France émet régulièrement des timbres en l'honneur de gens qu'on ne connaît pas ou très peu ! Il s'agit souvent d'hommes politiques, parce que ce sont des hommes qui ont joué un rôle important dans l'histoire de France. Si tout le monde se souvient encore du général de Gaulle, Président de la République et militaire français le plus important de la 2ème guerre mondiale, ou encore de Georges POMPIDOU, Président de la République qui succéda au général de Gaulle, on se souvient beaucoup moins des autres hommes politiques.

Ainsi Gaston MONNERVILLE a été le président du Sénat de 1958 à 1968, pendant que le général de Gaulle était président de la République. Il est resté connu parce qu'il ne s'entendait pas toujours avec de Gaulle. Il faut préciser que le Sénat est là pour approuver les lois votées par nos députés (l'Assemblée Nationale), sous l'impulsion du président de la République.

Le président du Sénat est aussi celui qui remplace le président de la République en cas de graves problèmes. Ainsi en 1974, lorsque Georges POMPIDOU est décédé brutalement, c'est le président du Sénat de l'époque, Alain POHER, qui est devenu Président de la République en attendant l'élection d'un nouveau président.

En France, seuls les personnes décédées peuvent figurer sur un timbre. Ainsi le général de Gaulle y a eu droit à 10 timbres.



Timbres de l'UNESCO émis en 2011



et ceux émis en 2010



Gaston MONNERVILLE

Homme politique français, né à Cayenne (Guyane) en 1897. Président du Conseil de la République de 1947 à 1958 puis Président du Sénat de 1958 à 1968.



